

Auschwitz, soixante-dix ans après

Le 27 janvier 2015, l'Europe commémorera le 70^e anniversaire de la libération par l'Armée rouge du camp de déportation et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, et des six mille malades, dont Primo Levi, miraculeusement retrouvés vivants, ou plutôt macabres, probablement oubliés par les SS dans leur empressement à quitter le camp avant l'arrivée des troupes soviétiques.

Depuis plusieurs jours, les SS évacuaient les camps principaux et les quarante commandos allemands, en jetant sur les routes, par - 30 °C, plus de soixante mille déportés déshabillés, épuisés, en guenilles, pour des marches de près de 90 kilomètres vers l'ouest, les marches de la mort, pour rejoindre des gares et les embaucher vers d'autres camps plus à l'ouest, pour dissimuler et poursuivre la crise.

Il y avait en France, en 1939, trois cent dix mille Français et réfugiés Juifs.

À la libération des derniers camps, en mai 1945, moins de deux mille cinq cents personnes parmi les soixante-seize mille Juifs déportés de France

avaient survécu, pour la plupart rescapés des marches de la mort.

Fondé en 1953, construit sur la colline du souvenir, au cœur de Jérusalem, le Mémorial de Yad Vashem a pour mission de retrouver et conserver le nom et le souvenir des six millions de victimes de la Shoah, d'enseigner son étude et d'honorer les « Justes parmi les nations », personnes non Juives qui ont sauvé des Juifs pendant la guerre, souvent au péril de leur vie et de celle de leurs proches.

Sur vingt-six mille personnes honorées du titre de « Juste parmi

Lorsque la France de Vichy commettait l'irréparable en aidant par son assistance étatique à la déportation du quart des Juifs de France, les Français au contraire aidaient au sauvetage des trois quarts de ces réprouvés

les nations » à travers le monde, trois mille huit cents, soit près de 15 %, sont français ; leur nom est gravé pour toujours sur le mur des Justes, à Paris, au Mémorial de la Shoah.

Le Comité français pour Yad Vashem gère l'instruction des dossiers pour la reconnaissance « des Justes parmi

les nations » de France et organise les cérémonies de décoration en coordination avec les autorités françaises et l'ambassade d'Israël ; dans tous les autres pays d'Europe, cette charge est assurée par les autorités israéliennes et c'est l'honneur du Comité français d'être cette exception, qui contribue, cérémonie après cérémonie, à exprimer au peuple de France la reconnaissance des Juifs et d'Israël.

Lorsque la France de Vichy commettait l'irréparable justement dénoncé par le président Chirac,

en contribuant par sa législation accélérée et en aidant par son assistance étatique, à la déportation du quart des Juifs de France, les Français au contraire aidaient au sauvetage des trois quarts de ces réprouvés, en les aidant, en les cachant ou en facilitant leur fuite.

Tous les fonctionnaires n'étaient pas Maurice Papon ; ainsi le préfet Chaigneau des Alpes-Maritimes, qui a fait détruire ou dissimuler les doubles des listes répertoriées à la préfecture,

emportées par les Italiens en septembre 1943. Ainsi également des policiers anonymes qui prévenaient les futures victimes la veille des rafles, ou les voix catholiques et protestantes, emmenées par le cardinal Gerlier, et la lettre rosée célèbre qu'il fit lire dans toutes les églises de son diocèse le dimanche 30 août 1942, dénonçant la déportation des Juifs.

C'est ainsi cette France-là, autant que celle des Lumières et de Victor Hugo, que soixante-cinq chefs d'État et de gouvernement sont venus honorer le 12 janvier.

Cette France, d'une laïcité exigeante et intrinsèque, que le premier ministre a exhibé devant l'Assemblée nationale, qui ne cède pas à la menace terroriste, aussi violente que militariste, même portée et amplifiée par les réseaux sociaux.

« La France sous les Juifs n'est pas la France », a fortement dit le premier ministre après la tour de l'Hyper Cacher, mais cette France ce n'est pas celle de la violence, de la haine, ni celle qui crie « mort aux Juifs » dans les rues, c'est celle qui débat, qui est ou n'est pas Charlie, qui rit ou s'offusque de la liberté d'expression des autres, mais respecte quoi qu'il arrive les lois de la République. C'est à cette condition que la France conservera tous ses enfants.



PIERRE-FRANÇOIS VEIL

Trois mille huit cents Français ont été honorés du titre de « Juste parmi les nations », rappelle le président du Comité français pour Yad Vashem.